

N° : 2022_06_17_29

Envoyé en préfecture le 27/06/2022
Reçu en préfecture le 27/06/2022
Affiché le 
ID : 005-210500617-20220617-2022_06_17_29-DE

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le dix-sept juin deux mille vingt-deux à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	10/06/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	24/06/2022

OBJET :

**Convention pour la création d'un relais d'information Eurodesk, Service labellisé
Information Jeunesse, sur le Bureau Information Jeunesse de la Ville de Gap**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB procuration à M. Vincent MEDILI, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Catherine ASSO, M. Fabien VALERO procuration à Mme Sabrina CAL, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Charlotte KUENTZ procuration à M. Nicolas GEIGER, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN

Absent(s) :

M. Christophe PIERREL, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Solène FOREST, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Dans le cadre de ses missions, le Bureau Information Jeunesse de la Ville de Gap labellisé par l'Etat comme répondant aux critères de qualité de l'Information Jeunesse est chargé de proposer aux 12/25 ans vivant ou fréquentant le territoire de la commune, un accueil et une information gratuite la plus ouverte, objective et complète possible.

Le Bureau Information Jeunesse de Gap travaille depuis ses débuts sur les mobilités internationales et cherche toujours à développer ses services en direction de la jeunesse notamment par l'Espace Infos Mobilité qui offre des informations, un accompagnement et des conseils pour la mise en place de projets européens.

Aujourd'hui, le Bureau Information Jeunesse a l'occasion de développer son action par l'intermédiaire du relais d'information Eurodesk, labellisé Information Jeunes.

Le relais d'information Eurodesk est un réseau mis en place par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+/Jeunesse. Il s'appuie sur le réseau Information Jeunesse avec le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) comme coordinateur national à Paris, et plus de 140 référents présents dans les Structures Information Jeunesse réparties sur tout le territoire.

Le but d'Eurodesk est d'informer les jeunes dans leurs projets de voyages et travail à l'étranger, leurs recherches d'un job d'été à l'étranger, un stage etc... ainsi que les relais du secteur de la jeunesse des opportunités de mobilité européenne, à travers le Portail européen de la Jeunesse. Il fournit également des informations au niveau européen et national sur les possibilités et les initiatives présentant un intérêt pour les jeunes qui vivent, apprennent et travaillent en Europe.

Il comprend 4 grands types de contenu :

- Les politiques de l'Union Européenne en faveur de la jeunesse.
- Les possibilités de partir à l'étranger.
- Les programmes/initiatives financés par l'Union Européenne.
- Les Stratégie de l'Union Européenne en faveur de la jeunesse.

Ce nouveau service est gratuit et le Réseau Régional Information Jeunesse Provence Alpes Côte d'Azur fournit la communication (visuel, supports papier etc..) nécessaire à sa promotion sur la Ville.

Décision :

Il est proposé sur avis favorable de la Commission de la Cohésion Sociale, de l'Emploi et de l'Insertion et de la Commission des Finances, respectivement réunies les 12 mai et 2 juin 2022

Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention Eurodesk jointe en annexe et à signer tous actes relatifs à cette délibération.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 41

La Conseillère Municipale Déléguée

Chiara GENTY

Transmis en Préfecture le : 27 JUIN 2022
Affiché ou publié le : 27 JUIN 2022





Convention relative aux relais Eurodesk en région Structures labellisées Information Jeunesse 2022

Vu le Plan de travail 2021/2027 de l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport, validé par la Commission européenne,

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs 2020/2022 passée par le CIDJ avec la Direction Jeunesse Education Populaire et Vie associative (DJPEVA), instituant le CIDJ comme structure de coordination nationale du réseau Eurodesk,

Vu la convention de gestion et de pilotage des crédits européens Eurodesk affectés à la France passée par le CIDJ avec l'Agence du service civique (Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport) pour la durée du programme Erasmus+ 2021-2027,

Vu la Charte européenne de l'Information Jeunesse du 27 avril 2018,

Vu les Principes Eurodesk du 7 novembre 2014,

Entre

Le CIDJ, situé 6-8, rue Eugène Oudiné 75013 Paris

Représenté par Sophie BOSSET-MONTOUX, directrice générale

Garant du label Eurodesk

Le CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur.....

Situé .96..la.Canebière.....

Représenté par Tatiana.FERRANI-BORNET.....

Fonction Présidente.....

Relais Eurodesk régional

Et

La structure labellisée Information Jeunesse de Gap (BIJ).....

Située **Maison des habitants, rue Pasteur Prolongée, 05000 Gap**.....

Représentée par

Fonction

Relais Eurodesk

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Eurodesk est un réseau européen de professionnels qui facilite et encourage la mobilité de tous les jeunes en Europe et à l'international. Le réseau Eurodesk est soutenu et financé par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+.

Coordonné au niveau européen par une unité spécifique située à Bruxelles, Eurodesk Brussels Link, il s'étend à l'ensemble des pays membres de l'Union européenne et d'autres pays participant au programme européen Erasmus+.

Sous l'autorité du Ministère en charge de la jeunesse, la gestion et le pilotage d'Eurodesk en France est mise en œuvre par le CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) sur la base d'une convention signée avec l'Agence du Service civique (Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport). Les structures labellisées Eurodesk en France sont des structures ayant le label Information Jeunesse.

Cette convention a pour objectif de définir les engagements respectifs des signataires.

ARTICLE 1 – Engagements du CIDJ

FOURNIR au relais Eurodesk

- L'accès à la plateforme myeurodesk.eu, dont l'Intranet Eurodesk européen
- Des outils pour mieux informer sur l'Europe et l'international
- Des supports de communication
- Une veille sur l'actualité européenne et nationale des politiques jeunesse et de la mobilité des jeunes en Europe et à l'international
- Les ressources spécifiques au réseau Eurodesk

PROFESSIONNALISER les coordinateurs régionaux et référents Eurodesk

- Acquisition et consolidation du socle de connaissances et de compétences liées à la mobilité et à l'Europe et l'international
- Utilisation des outils Eurodesk
- Formation des nouveaux labellisés
- Formation continue par le biais de webinaires sur des thèmes d'actualité

COORDONNER ET ORGANISER

- Des rencontres pour animer la vie du réseau Eurodesk, en coopération avec le CRIJ relais Eurodesk régional
- Un groupe de travail national qui définit les modalités d'action de l'année en cours
- Des groupes de travail ad hoc

VALORISER les actions Eurodesk menées en régions à travers un bilan national annuel

COMMUNIQUER sur les actions organisées par les structures labellisées Eurodesk de façon régulière

ARTICLE 2 – Engagements du CRIJ

Le CRIJ ~~Provence-Alpes-Côte d'Azur~~..... désigné comme relais Eurodesk régional s'engage à :

SOUTENIR le relais Eurodesk en région dans sa mission d'information sur la mobilité des jeunes en Europe et à l'international

ORGANISER des réunions de coordination pour animer la vie du réseau Eurodesk en région et en informer le CIDJ

PROFESSIONNALISER le référent Eurodesk par des échanges de pratiques entre référents Eurodesk et avec d'autres acteurs

FOURNIR au référent Eurodesk

- Des outils pour mieux informer sur l'Europe
- Des supports de communication

VALORISER les actions du réseau régional auprès des partenaires et des institutions en fournissant un bilan annuel régional des activités Eurodesk

ARTICLE 3 – Engagements de la structure labellisée Information Jeunesse

La structure ~~de Gap (BIJ)~~.....désignée comme relais Eurodesk en région s'engage à :

DÉSIGNER un salarié de la structure Information Jeunesse « référent Eurodesk »

MANDATER le référent Eurodesk pour participer aux rencontres, réunions et formations du réseau Eurodesk, voire pour participer à des groupes de travail ad hoc

RESPECTER les Principes Eurodesk en annexe de cette convention

INFORMER

- Aménagement d'un espace visible et accessible dédié à la mobilité européenne et aux ressources Eurodesk
- Information du public sur l'Europe et la mobilité des jeunes en Europe et à l'international
- Organisation d'au moins une action annuelle sur la mobilité des jeunes en Europe et à l'international
- Diffusion des ressources Eurodesk

PARTICIPER A LA VIE DU RÉSEAU

- Participation aux rencontres Eurodesk régionales et nationales
- Participation aux campagnes Eurodesk européennes, nationales et régionales
- Utilisation active et régulière de l'Intranet Eurodesk européen
- Information du réseau sur ses actualités et événements Europe International (supports de communication et photos)

COMMUNIQUER

- Identification de la structure comme relais Eurodesk (utilisation systématique du logo Eurodesk)
- Référencement de ses coordonnées sur la map www.eurodesk.eu
- Communication sur Eurodesk et ses ressources auprès des partenaires de son territoire
- Promotion du site Eurodesk et le Portail européen de la jeunesse auprès du public et des professionnels locaux

FOURNIR au CRIJ et au CIDJ un bilan annuel des activités Eurodesk mises en œuvre sur son territoire afin d'alimenter un bilan Eurodesk régional et national annuel

ARTICLE 4 – Suivi et évaluation

Dans le cadre d'une démarche qualité, le relais Eurodesk régional devra établir un bilan annuel de ses actions Eurodesk destiné à la coordination nationale (CIDJ) et à la coordination régionale (CRIJ). Ces données permettront une valorisation optimale des actions du réseau.

ARTICLE 5 – Durée de la convention

La présente convention est valable un an. Elle sera renouvelée tacitement par périodes successives d'un an.

ARTICLE 6 – Résiliation

Le non-respect des engagements réciproques ci-dessus, dûment constaté, ou la cessation des programmes européens visés mettra fin automatiquement à la présente convention.

ARTICLE 7 – Règlement des litiges

En cas de contestations, litiges ou autres différends sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation dans un délai de deux mois.

Si aucun accord amiable ne peut être trouvé, tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution de la présente convention sera soumis aux tribunaux compétents.

Fait à Marseille , le

La structure labellisée Information Jeunesse de Gap (BIJ).....

Représentée par

Le CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur.....

Représenté par Tatiana FERRANI-BORNET, Présidente.....

Le CIDJ, représenté par Sophie BOSSET-MONTOUX, directrice générale

ANNEXE

PRINCIPES EURODESK

Préambule

Avec un réseau de centres nationaux qui coordonnent plus de 1 300 structures locales d'information et de partenaires dans 34 pays d'Europe, Eurodesk est la principale source d'information sur les politiques européennes pour la mobilité des jeunes. Eurodesk répond aux demandes d'information des jeunes et les oriente de façon à faciliter leur mobilité en Europe. Grâce à son réseau et à ses outils d'information, Eurodesk forme et soutient ceux qui travaillent auprès des jeunes, dans une démarche de qualité. Le réseau Eurodesk gère et met à jour le contenu du Portail européen de la jeunesse.

Nos services sont de grande qualité car Eurodesk

1. Fonctionne grâce à des professionnels qualifiés et formés : **Les services d'information et d'orientation proposés par Eurodesk reposent sur des professionnels qualifiés et formés qui sont experts sur la mobilité des jeunes en Europe**
2. Est gratuit : **Eurodesk propose des services d'information et d'orientation gratuits**
3. Prend en compte les besoins de chacun : **Eurodesk prend en compte les besoins, les centres d'intérêt et les souhaits de chaque jeune**
4. Informe et oriente tous les jeunes : **Eurodesk s'assure que les informations soient accessibles à tous les jeunes, y compris ceux qui ont moins d'opportunités**
5. Diffuse des informations neutres : **Eurodesk informe et conseille les jeunes en toute neutralité**
6. Oriente vers d'autres services d'information : **Eurodesk oriente vers d'autres services et réseaux d'information nationaux ou européens**
7. Facilite l'accès à des informations locales et régionales dans toute l'Europe : **Eurodesk informe sur toutes les régions d'Europe**
8. Base ses informations sur des témoignages et des expériences vécues : **Les informations et services d'orientation proposés reposent sur de réelles expériences à l'international ou bien font référence à des récits de voyages de jeunes**
9. Oriente vers des programmes de soutien financier : **Eurodesk informe les jeunes sur les dispositifs d'aide financière qui leurs sont destinés**
10. Travaille à partir de sources vérifiées et fiables : **Eurodesk oriente vers des fédérations et travaille dans le domaine de la mobilité avec une démarche qualité**